

Le 8 avril 2019

PLAN D'ENTREPRISE DE 2019 À 2023 : TOUJOURS LA MÊME RENGAINÉ

Postes Canada a rendu public son plan d'entreprise de 2019 à 2023, qui a été approuvé par son conseil d'administration en octobre 2018. Habituellement, Postes Canada en remet un exemplaire au STTP peu avant qu'elle le rende public, mais cette fois-ci, nous avons appris sa parution dans les médias. Malheureusement, encore une fois, Postes Canada ne fait que rabâcher la même vieille rengainé.

Le STTP fait la promotion d'une vision audacieuse pour l'avenir de Postes Canada. Il aurait espéré que le plan d'entreprise annonce un virage important, étant donné la venue d'une nouvelle présidente et de nouveaux membres au sein du conseil d'administration, la nomination d'un nouveau PDG et le mandat renouvelé que lui confiait en janvier dernier le gouvernement fédéral. Le ton pessimiste des versions antérieures n'est peut-être pas aussi marqué cette fois-ci, mais Postes Canada continue de prévoir des pertes. Nous savons trop bien que ses résultats dépassent toujours ses prévisions. Malgré tout, elle continue de se servir de prévisions désastreuses pour soutenir à la table de négociation qu'elle est sans le sou.

Comme nous le disons depuis des années, la solution réside dans l'augmentation des revenus grâce à la diversification des services. Il est vrai que la création de services générateurs de revenus est une tâche ardue, mais elle mène à la croissance. Nous ne pouvons pas accepter l'autre solution qui consiste à réduire les coûts. Nos membres sont déjà à bout de souffle, aux prises avec une surcharge de travail et contraints de travailler dans des conditions dangereuses. De plus, bon nombre d'entre eux ne sont pas payés pour toutes les heures travaillées. La situation a assez duré!

L'heure est à la construction de l'avenir

La création d'une banque postale, la mise sur pied d'un service de vigilance auprès des personnes âgées, l'Internet à large bande et bien d'autres services proposés dans les bureaux de poste représentent des sources de revenu potentielles. Postes Canada doit adhérer à notre vision d'avenir du service postal, qui vise la croissance et non le repli sur soi.

Pour Postes Canada, le règlement sur l'équité salariale s'apparente à un fardeau financier imposé à perpétuité. Examinons la situation sous le bon angle. Pendant des dizaines d'années, Postes Canada ne s'est pas conformée à la loi sur l'équité salariale, exploitant un groupe à prédominance féminine. Grâce au processus d'équité salariale et à toute l'énergie déployée par le comité de l'équité salariale du Syndicat, Postes Canada ne peut plus se défilé. Les FFRS ont droit à l'équité salariale, et elle doit les payer en conséquence. Elle serait bien mal venue de s'en plaindre.

De plus, pour Postes Canada, le régime de retraite est vu comme une menace. Dans son plan d'entreprise, elle laisse entendre qu'elle devra faire des versements spéciaux au régime de retraite selon le déficit de solvabilité. En 2014, Postes Canada a été soustraite de l'obligation de faire des versements spéciaux au régime de retraite. En réalité, celui-ci enregistre un surplus sur le plan de la continuité, soit l'élément le plus important. Postes Canada sait très bien que, selon le principe de solvabilité, l'état du régime de retraite lui permettrait d'obtenir une exemption permanente, et elle sait aussi très bien que les syndicats sont d'accord. Elle devrait adresser au gouvernement une demande en ce sens au lieu d'agiter le spectre d'un déficit au-dessus de nos têtes. Le régime de retraite de Postes Canada est viable, et nous entendons le défendre.

Négociations!

Entre-temps, nous savons que, durant les négociations en 2018, des améliorations par rapport aux questions susmentionnées se trouvaient à portée de main. En effet, nous avons élaboré des solutions pour régler les problèmes liés aux accidents du travail et aux heures supplémentaires, et les services financiers faisaient l'objet de pourparlers. Malheureusement, la loi de retour au travail a mis un frein à tous ces efforts. Néanmoins, il n'est pas trop tard pour que le gouvernement renvoie l'équipe de Postes Canada à la table de négociation et lui demande d'en arriver à une entente négociée, le seul type d'entente en mesure de résoudre les questions clés en suspens et de nous permettre de nous tourner vers l'avenir.

Il est temps que Postes Canada laisse tomber le vieux modèle d'austérité. Il y a suffisamment de place pour la croissance, la population souhaite de nouveaux services, et le gouvernement fédéral semble avoir la volonté politique d'amener Postes Canada à étendre son rôle ainsi que sa pertinence en tant que service public.

Dès que Postes Canada prendra de telles initiatives au sérieux, nous serons prêts à travailler avec elle pour bâtir un service postal pertinent, viable et durable. Négociations une entente pour pouvoir mettre sur pied un service postal qui correspondra à une véritable vision et à un réel engagement à l'égard des services publics.

Solidarité,



Mike Palecek
Président national

2015-2019/Bulletin n°524
/jyl-sepb225/scfp 1979

